



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2010 400

Le 3 novembre 2020

OBJET : ***Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques opérationnelles.***

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 20 octobre 2020 qui visait à obtenir le nombre de plaintes reçues pour cruauté animale ainsi que la nature des gestes reprochés, le nombre de dossiers qui ont mené à des arrestations et le nombre d'enquêtes résolues et ce, ventilés par année de 2014 à 2020.

Vous trouverez en annexe un tableau faisant état du nombre de dossiers traités par la Sûreté du Québec, du 1^{er} janvier 2014 au 27 octobre 2020, relatifs à de la cruauté envers un animal et ventilé selon le statut du dossier.

Toutefois, nous ne pouvons vous fournir les renseignements relatifs à la nature des gestes reprochés dans le cadre de ces dossiers, car nos systèmes d'information ne permettent pas l'extraction de cette donnée. Afin de produire un tel document, un exercice manuel de comparaison de renseignements et de compilation au sens de l'article 15 de la *Loi sur l'accès* serait nécessaire. Or, la loi n'impose aucune obligation à un organisme de faire un tel exercice pour répondre à une demande d'accès. Par conséquent, la Sûreté ne détient pas de document sous la forme demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Afin de vous permettre d'apprécier les données du tableau en annexe à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi cités et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



**Nombre de dossiers pour cruauté envers un animal* selon le statut du dossier
de 2014 à 2020**

Statut du dossier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020**	TOTAL
Non fondé	18	21	14	14	12	15	7	101
Non solutionné	36	49	51	54	29	3	20	242
Solutionné avec accusation	36	41	33	30	36	72	45	293
Solutionné sans accusation	32	21	23	38	21	20	18	173
TOTAL	122	132	121	136	98	110	90	809

Source: Division de l'information policière, Sûreté du Québec

Mise à jour : 27 octobre 2020

* Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

** Pour l'année 2020, l'extraction des données a été faite pour la période du 1^{er} janvier au 27 octobre.